



Happy Resort

École Animation Montagne

info@happyresort.fr

www.happyresort.fr

PROGRAMME DE FORMATION

P.R.E.

Préalable au

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

140 h du 24 octobre 2023 au 25 octobre 2024

Intitulé

Animateur de station de montagne et de site touristique

Préparation au titre ALT Animateur Loisir Tourisme

Le programme de formation suivant prépare le candidat à l'**obtention du titre ALT Animateur Loisir Tourisme via un PRE suivi d'un contrat de pro.**

Ce titre est inscrit au répertoire de la certification professionnelle sous le code RNCP N° TP-01323 délivré par le ministère de l'emploi

L'objectif pédagogique de la formation vise à acquérir les compétences nécessaires pour chacun de ces deux blocs de compétences référencées.

Animateur loisir tourisme

Activités :

- **Contribuer à la conception d'animations** loisirs dans un établissement touristique
 - **Participer à la conception** d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics
 - **Créer des animations** loisirs pour différents publics
 - **Promouvoir** des animations de loisirs

- **Animer** des activités de **journées** et de **soirées** dans un établissement touristique
 - **Animer des activités de journées** pour différents publics
 - **Animer des activités de soirées** pour différents publics
 - **Assurer la logistique** des animations de loisirs

- **Option montagne**
 - Connaître le fonctionnement d'un site de montagne et ses acteurs
 - Décliner l'animation en version montagne
 - La culture montagne : pratiques, activités, règles, vocabulaire

Prérequis :



Happy Resort

École Animation Montagne

info@happyresort.fr

www.happyresort.fr

Jeunes (H/F), de niveau Bac et très motivé par les métiers de l'animation.

Vous êtes en très bonne condition physique et vous faites preuve d'une certaine autonomie, vous avez le goût du travail, une bonne présentation, le sens de la communication et de l'accueil.

Vous bénéficiez au minimum d'une première expérience professionnelle ou personnelle (action en association, membre de club, théâtre, etc...) réussie dans l'animation et êtes disponible et **mobile géographiquement** pour de longs séjours en stations touristiques en France. La pratique d'un ou de plusieurs sport), d'un instrument de musique ou d'une expression artistique (chant, danse...) seront des atouts majeurs, lors des sélections qui se dérouleront en préalable à la formation.

Durée de la formation

La formation se déroule soit du 24 octobre au 22 novembre.

Sa durée est de **140 heures** en centre de formation.

Programme détaillé :

Activités physiques et sportives	CCP 1 – 7 heures
Théâtre & expression scénique	CCP 2 – 7 heures
Structures de loisirs et touristiques	CCP 2 – 4 heures
Les acteurs du tourisme	CCP 2 – 4 heures
Les différents courants musicaux	CCP 2 – 3 heures
Activités manuelles	CCP 2 – 7 heures
Traitement de texte conception outils de promotion	CCP 2 – 7 heures
Organisation d'une soirée à thème	CCP 1 – 7 heures
Organisation veillée	CCP 2 – 4 heures
Conception planning d'activités	CCP 1 – 7 heures

UNITE DE FORMATION ENSEIGNEMENT GENERAUX

↪ **Connaissance du secteur du tourisme** : La définition d'un Office de Tourisme : ses métiers et ses services. Le fonctionnement d'une station de ski (les métiers et services). Le fonctionnement d'un village-club. Étude des principaux sites touristiques, Les formalités, la gastronomie, les traditions locales...définitions des structures d'accueil de vacanciers (résidence de tourisme, village vacances, hôtel club, gîtes, etc.)

CCP 2 – 7 heures

↪ **Accueil et service aux vacanciers** : les principes de bases, l'accueil station, village, hôtel et aéroport. L'animation des transferts (arrivées / départs). La réunion d'information. Le rôle commercial de l'animateur en station. Les socio-types. Premiers gestes de secours. Communiquer autrement (réseaux sociaux, supports externes aux structures, supports extar séjours)

CCP 2 – 4 heures

UNITE DE FORMATION ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

↪ **Chorégraphies** : Occupation de l'espace scénique, cohérence des placements et déplacements. Le corps en mouvement, rythmes et sensations, relaxation... Le but est de présenter à terme des spectacles chorégraphiés dans le cadre de la formation.



CCP 2 : 7 heures

↵ **Technique son et lumière** : L'objectif est d'être capable d'exploiter un système simple de sonorisation et d'éclairage, identifier les principales pannes, montage de son en extérieur.

CCP 2 : 3 heures

UNITE DE FORMATION ANIMATION GENERALE

↵ **Animation microphonique** : Exercices de diction, le maintien face au public, le langage parlé et sa transcription, maîtriser sa nervosité, animation de jeux et soirée, l'improvisation, CCP2 : 7 heures

↵ **Animation de journée** : S'adapter au public rencontré, organiser et animer des tournois, animer des activités ludiques (jeux front de neige, patinoire...) et intérieur, prévention et sécurité, CCP2 : 14 heures

↵ **Animation soirées** : Connaître les différents types de soirées. Création et écriture, accueil restaurant en fonction du thème, etc... CCP2 : 4 heures

↵ **Animation enfants et adolescents** : Les règles de sécurité dans un mini-club, les activités manuelles, les jeux et grands jeux, CCP2 : 7 heures

↵ **Anglais** : Prise de parole, animation d'un tournoi sportif, d'une activité, création de programme hebdomadaire, vocabulaire général d'un site touristique, et plus spécifiquement en station de sports d'hiver et d'été. CCP1 : 7 heures

↵ **Connaissances des typologies de nationalités** (traditions, culture, jours fériés, mode de vie) CCP1 : 2 heures

↵ **Connaissances des typologies de handicaps** (Auditif, Visuel, Physique, Mental) CCP1 : 1 heures

UNITE DE FORMATION STATION ET SITE DE MONTAGNE

↵ **Structure d'un site station** : Différences capitales de structures entre village club, et une station de sports d'hiver et d'été. Gestion et fonctionnement remontées mécaniques, pistes et hors-pistes, sécurisation, ouverture de pistes. Acteurs économiques, écoles de ski, rôles et missions d'un office de tourisme. Histoire du tourisme de montagne CCP1 : 4 heures

↵ **Spécificité du lieu de montagne** : définition, moyenne et haute altitude, risques, secours et prévention. Météo ; règles juridiques et pratiques de ballade en montagne et activités. Nivologie. Sensibilisation aux notions d'espaces protégés, connaissances des spécificités environnantes de la station (particularités, patrimoine local, panoramas, parcs nationaux ...), particularités culturelles. CCP1 : 4 heures



Happy Resort

École Animation Montagne

info@happyresort.fr

www.happyresort.fr

↪ **Activités de montagne** : définition et connaissance des activités pratiquées en montagne, hivernales, estivales. Initiation.

CCP1 : 2 heures

↪ **Animation en montagne** : différence entre l'animation en club et l'animation en montagne. Diffusion de l'information spécifique aux stations. Animations intérieures et extérieures. Participation à l'adaptation des programmes selon météo. Diversité des animations en fonction des clientèles. Donner une ambiance à la station aux heures ciblées.

CCP2 : 7 heures

↪ **Savoir être de l'animateur de station** : L'animateur ambassadeur et expert montagne, neutralité de l'animateur. L'animateur promoteur du site.

CCP1 : 2 heures

UNITE DE FORMATION MISE EN PRATIQUE

Travaux pratiques

Gestion des soirées

Travail de préparation

Travail sur le comportemental, le savoir être, la disponibilité

Pots et réunions d'accueil en station, en établissement en montagne

Savoir faire d'un jeu, d'un spectacle, d'un cocktail ⇒ **UN EVENEMENT**

Le + de la formation : Mise en pratique avec un vrai public (enfants en TAP, spectacles en salle des fêtes, rencontres sportives)

Formation 100 % sur site de montagne, à Modane Valfréjus (73500 – Savoie).

Logement des stagiaires sur place en studio meublé et équipé.

